

Formation croisée: FAIRE RESEAU AUTOUR DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ET ADULTES AYANT DES TROUBLES PSYCHIQUES



PUBLIC CIBLE :

Professionnels en responsabilité de parcours : équipes médicales et paramédicales, équipes éducatives, managers d'équipes.

Secteurs Santé mentale, Handicap et Protection de l'enfance



INTERVENANTS :

Gilles LE GRIFFON, Conseil en coopération et intervention sociale

François HERBRETEAU, Psychologue clinicien

Nadège LUCAS, Responsable de formation des mandataires judiciaires



PRÉREQUIS : Volonté de s'engager dans un travail collaboratif interinstitutionnels



DURÉE : 38.50 heures (de septembre 2023 à mars 2024)

LIEUX : Le Mans / Saumur / Angers / Châteaubriant



NOMBRE DE PARTICIPANTS :

15 maximum

LES ATOUTS DE LA FORMATION :

- Chaque groupe sera constitué de professionnels issus d'un même territoire et de secteurs d'activités différents (handicap, protection de l'enfance, santé mentale)
- Alternance des séquences d'apports de connaissances et des séquences de co-développement

La formation s'inscrit dans une démarche de co-développement avec un nécessaire partage inter-institutions.

Elle ouvrira la réflexion vers des zones de chevauchement de compétences entre les équipes pour mieux coopérer ensemble, améliorer les pratiques professionnelles et faciliter la réponse aux besoins de la personne et ses proches.

MODALITÉS D'EVALUATION DE LA FORMATION

Un questionnaire d'évaluation pédagogique est transmis à chaque stagiaire en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Le CEFRAS demande à être informé sur les situations de handicap des stagiaires afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation et de prendre en compte les moyens de compensations du handicap.

INSCRIPTIONS à partir du formulaire : Date limite au 19 mai 2023

RENSEIGNEMENTS : formationcontinue@cefras.com

CONTEXTE DE LA FORMATION

Qu'on les appelle « cas complexe », « cas limite » ou autre formulation plus ou moins stigmatisante, les troubles psychiques et les comportements problèmes mettent à mal les organisations et renvoient les professionnels à un sentiment d'impuissance. La personne est parfois considérée comme une « patate chaude » qui interroge les liens entre les différentes institutions.

Le décryptage et l'évaluation de ces situations particulièrement complexes obligent à croiser plusieurs compétences, issues de secteurs différents et de cultures professionnelles différentes. Il s'agit de prendre en compte à la fois une dimension symptomatologique, interculturelle et coopérative.

CONTENUS

- Les institutions et services ressources sur le parcours de la personne, visant la limitation des ruptures
- Les coopérations possibles entre les services
- Ce qui fait trouble psychique, selon le secteur d'activité : les caractéristiques des troubles
- Les zones de chevauchement de pratiques dans le travail d'accompagnement et de soins
- Le partenariat et le partage d'informations